

\*\*\*\*\*

N° : 2013.4.46

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

\*\*\*\*\*

Nb de membres  
en exercice :  
35

Séance du 24 octobre 2013  
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

Nb de présents :  
30

**OBJET : AFFAIRES DU PERSONNEL : CREATION DE POSTES**

Nb de procurations :  
2

**POINT 6.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Suite au recrutement d'un MNS par mise à disposition par le CDG68, il y a lieu de créer pour cet agent (en cas de nomination à l'issue de cette mise à disposition) le poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal 2<sup>ème</sup> classe n°ETAPS PR2 004.

*Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,*

**DECIDE**

- *D'approuver à effet du 01/03/2014 la création du poste d'éducateur territorial des Activités Physiques et Sportives principal 2<sup>ème</sup> classe, titulaire de la FPT, filière sportive à temps complet.*
- *D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'arrêté de nomination correspondant.*
- *De charger le Président ou son représentant de la notification et le l'exécution de la présente.*

**ADOPTE A L'UNANIMITE**



Pour extrait conforme  
A Ribeauvillé, le 07 novembre 2013

Le Président,

Pierre ADOLPH